ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

Circonscription de Chalon 1

Secrétariat de l'Inspection
Affaire suivie par :
Nadia BOUDIER

Tél : 03 85 90 94 20
Mél : 0710093R@ac-dijon.fr
7 rue de la providence
71100 CHALON-SUR-SAÔNE

La note de service est portée à la connaissance de l'ensemble des enseignants de l'école, émargée et conservée en archive.

Année scolaire 2023-2024
Note de Service n°1 du 06/09/23

L'équipe de l'Inspection de l'Éducation Nationale, Circonscription du Premier Degré de Chalon 1 vous souhaite une très belle année scolaire 2023-2024.

1- La circonscription

Inspecteur de l'éducation nationale	**Charles PERRIN**
Secrétariat	**Nadia BOUDIER**
Conseillères pédagogiques	**Nathalie RIEHL** **Séverine PAGET**
ERUN	**Stéphane TANK**
Enseignant (e)s référent(e)s	**Christine TRAVERS** **Stéphane HUGON** **Sandrine LEMOIGNE** **Régis BALLORINI** **Franck THIERY**

UPE2A	**Stéphanie BOURILLON** : école Romain Rolland Chalon **Annick DELLA-MORA**, poste mobile
Responsable pôle sciences	**Bertrand THOMAS**, conseiller pédagogique Chalon 2 (matériel disponible à l'école la Citadelle Chalon)

Coordinatrice PIAL : Chagny –Camille Chevalier + secteur Doisneau – Chatenoy le Royal + secteur Givry	**Charlotte AMENDOLA LE BRIS**
Responsable PIAL Secteur Saint-Rémy	**Samantha JACQUET (collège Saint – Rémy)**

2- PACTE

Professeurs des écoles en collège :
Les demandes d'intervention ont été répertoriées et transmises aux collèges. Il appartient aux

principaux de prendre l'attache des intéressés, pour la mise en œuvre.
Certains collèges ont fait l'objet de très peu de demandes. C'est le cas du collège Louise Michel de Chagny, et Robert Doisneau de Chalon. Le cas échéant, si des enseignants sont intéressés, merci de me le faire savoir.

Rappel :
Dans tous les cas, pour les interventions se déroulant le mercredi matin, l'obligation d'assister à un temps de formation (constellation ou autre) prime.

Interventions et missions en école :
Rappel des missions possibles

1 Apporter un soutien renforcé aux élèves en difficulté à l'école élémentaire	2 Accompagner les élèves en difficulté dans le cadre des stages de réussite proposés lors des vacances scolaires (ou dispositif écoles ouvertes)	3 Coordination et mise en œuvre de projets pédagogiques innovants

Un tableau sera envoyé aux écoles dans les prochains jours, pour confirmer la liste des enseignants volontaires.

3- Journée de solidarité

Cette journée sera consacrée, pour la circonscription, à la mise en œuvre du projet d'école (déclinaison des actions prévues, suivi etc.).
Il appartient à chaque directeur (trice) de retenir une date (ou deux demi-journées), en accord avec les équipes d'école.

4- Absentéisme

Certaines situations d'absentéisme sont récurrentes, durables et peuvent faire l'objet d'un nombre de demi-journées très conséquent, sur une année scolaire.
Je vous invite à vous montrer particulièrement vigilants sur ces situations d'élèves, auxquelles vous pourriez être confrontés.
La question de la justification des absences n'est pas systématiquement liée à la production d'un certificat médical (par ailleurs non obligatoire en dehors des maladies contagieuses).
En clair, il apparaît que certaines familles obtiennent très facilement de tels certificats, ou consultent successivement plusieurs médecins différents…
De fait, je souhaite que de telles situations d'absence, si elles sont identifiées dès les premières semaines de classe, me soient signalées rapidement, pour organiser le cas échéant une rencontre avec les familles (avant même le renseignement du formulaire administratif).

5- Evaluations CM1

« En début de CM1, les évaluations en français portent sur la **maîtrise de la lecture, de l'écriture, le vocabulaire et la compréhension du langage oral et écrit**. En mathématiques, les évaluations portent sur la **compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul posé et la résolution de problèmes**. »
Ces évaluations étant proposées pour la première année, n'hésitez pas, le cas échéant, à nous faire remonter des observations sur certaines épreuves (jugées trop complexes, ou pas significatives etc.).

L'inspecteur de l'éducation nationale